



SMART • Challenge !

Ideate. Iterate. Experiment.

INNOVATION CHALLENGE RULES 2023

The present Challenge rules are considered to be fully known, understood and accepted by the candidate following its application to the S.M.A.R.T. Challenge.

Any amendments to the present terms and conditions can be made during the competition. They will be notified to the candidates using publication on the website <https://smartconfluence.ch/smartchallenge>.

1. About the Challenge

CimArk (hereinafter "Organiser") and its partners of the S.M.A.R.T. Confluence ecosystem are organising the seventh edition of the S.M.A.R.T. Challenge (formerly known as the Arkathon Program), the first international competition rewarding innovators who develop innovative solutions for the benefit of five leading fields in the health and sports sector:pro



This competition, in the form of a call for solutions, aims to detect innovative projects and to support the best of them with financial aid and adapted support.

For each call for solutions, a theme and its innovation opportunities are defined by the Organiser and its partners.

2. S.M.A.R.T. Challenge process

The S.M.A.R.T. Challenge is organised in three stages:

01

OPEN CALL

Participants are invited to apply on the website www.smartconfluence.ch by filling out an application form and submitting a pitch video of 1-minute max.

A selection committee evaluates the applications according to selection criteria and the ability to implement the solution on the field.

The nominees are invited to present their solution at the BaseCamp Day in the second phase.

02

BASECAMP DAY

Candidates whose solutions have been pre-selected present their project to a group of experts (Challenge partners) during a one-day evaluation and mentoring sessions.

At the end of the BaseCamp Day, the experts meet to deliberate and select the award winners who will be granted support in the third phase for the development and economic valorisation of their solution.

03

EXPLORATION PROGRAM

The prize-winning candidate, the Organiser (CimArk) and the Challenge partners having an interest in the winning solution determine the necessary support.

The winners receive a prize of up to CHF 25,000 to develop, test, deploy and/or market the solution as required.

3. Thematic 2023

This year's theme of the S.M.A.R.T. Challenge is focused on "summer outdoor activities safely". The proposed solutions must improve the prevention and preparation of mountain outdoor activities and/or accompany the practice to make it safer.

Teams proposing the most creative solutions designed to reduce the frequency and effect of accidents will be rewarded to accelerate the implementation and/or the commercialisation of their solution.

3 CHALLENGES TO TACKLE

01

I'M AWARE

Engaging in summer outdoor activities is not without risk. Accidents that do occur are rarely due to technical shortcomings. More often, it is the human factor that is at fault.

Your challenge - Contribute to improving accident prevention by reaching out and informing in an effective and personalized way.

Ideation tips:

- Inform, prevent and raise awareness on the specificities of the practice in a playful way and adapted to the target (local or foreign tourists, young or old, amateurs or professionals, etc.)
- Improve knowledge of the dangers, the mountain environment, good practices and good behaviour
- Optimize the communication strategies

02

I'M PREPARED

Whatever the outdoor activity, it is advisable to carefully prepare your outing to avoid unpleasant surprises.

Your challenge - Improve the preparation of outdoor enthusiasts.

Ideation tips:

- Preparation of physical condition, technical and mental abilities
- Good risk and self-assessment
- Good behaviour in case of an accident
- Rescue and safety skills refinement

03

I GO

To prevent sports events and outings from going wrong, access to up-to-date information and the right equipment is essential.

Your challenge - Facilitate the practice of outdoor activities with complete autonomy and safety.

Ideation tips:

- Itinerary choice: recognition of landscape topology and its difficulties, status of the trails state and their risky sections with suggestion of alternative itineraries...
- Safety and support for practice to make it safer (equipment adapted to the latest technologies, innovative material...)
- Provide easy access to mountain infrastructures and conditions in real-time (weather, snow, ski lifts, refuges, ...)
- Provide assistance, report an accident (including off-grid)

The objective is to rapidly generate/prototype innovative solutions to meet specific issues raised by the actors involved in accident prevention, rescue, mountain medicine, safety and outdoor activities.

4. Conditions of eligibility

4.1. Solution providers

The Challenge is open to any person, team, start-up, company, research institute, association or industrial group - from Switzerland or abroad - willing to submit, challenge, develop, test and validate an innovative solution or concept.

Applications can only be accepted if the application form is duly completed.

Candidates selected at the end of the open call (phase 1) are committed to attending BaseCamp Day in Sion, Switzerland, and participating in the whole program to fully benefit from the networking and facilities offered by the S.M.A.R.T. Challenge.

Participation in the S.M.A.R.T. Challenge is subject to full acceptance of the present rules and regulations.

4.2. Solutions sought

To be eligible, the solutions/services/products submitted to the Challenge must apply to outdoor summer activities (cycling/ mountain biking/biking, hiking, trail/running, mountaineering, climbing, etc.) and make the practice safer.

Applications are welcome in the following areas (not exhaustive):

- Education, gamification and information access platforms and tools...
- Innovative sports equipment and devices,
- Innovative materials
- Innovative software solutions, devices and technologies for rescue, guidance, access, energy, and power...
- Innovative professional services
- Optimised communication strategies
- ...

5. Agenda

- 28 February 2023: Official launch of the call for solutions
- 30 April 2023: Deadline for submission of applications
- 25 May 2023: Selection of applications and designation of nominees to participate in the BaseCamp Day
- 13 June 2023: BaseCamp Day - Evaluation and mentoring day
- End of June 2023: Announcement of the winners
- From September 2023: Start of the exploration program for the development of the project with the Challenge partners

6. Submission of applications

To participate, the applicant must fill in the application form in English or French, which is available at the following address: <https://smartconfluence.ch/smartchallenge>.

S.M.A.R.T. Challenge also offers the possibility to include a **one-minute video** to support your application.

It takes the form of an "elevator pitch" intending to answer the following questions:

- Problem or challenge to be addressed
- Short presentation of the solution and the candidate/team
- Expectations regarding the call for solutions

The opening date for applications is **28 February 2023 at 12:00 AM (Swiss time)**, and the closing date for applications is **30 April 2023 at 12:00 PM (Swiss time)**.

The applicant undertakes to provide all the necessary information for the examination of its application, under penalty of having its candidature rejected.

The Organiser will acknowledge receipt of each application by e-mail.

Any request for information or question concerning the S.M.A.R.T. Challenge may be sent by e-mail only to contact@smartconfluence.ch.

7. Selection criteria

The selection committee evaluates, scores and selects applications based on the following main evaluation criteria:

1. Relevance of the solution and adequacy to the challenges formulated
2. Innovative or creative character
3. Technical feasibility and timeliness of implementation
4. Potential for dissemination and impact in terms of societal, economic and/or environmental benefits
5. Suitability with the proposed support and applicant's motivation to collaborate with the Challenge partners

8. Selection procedure for applications

The Organiser proceeds to a first selection of the candidatures, based on the eligibility and evaluation criteria presented above.

The pre-selected applications are then subject to an in-depth analysis by the Committee in charge of examining and scoring the applications based on the evaluation criteria and the solution's roll-out capabilities.

The Selection Committee is composed as follows:

- CimArk S.A. (Organiser of the Challenge)
- Partners, members of the jury, selected for their professional qualifications or their commitment to supporting the theme of the Challenge (list of partners available at the following address: <https://smartconfluence.ch/smartchallenge>)

Candidates who are selected will be personally informed by e-mail and invited to present their solution during the BaseCamp Day in front of a jury of experts including the Challenge partners and a panel of invited experts.

The decisions taken by the Committee in the selection phase are confidential and not subject to appeal.

9. Awarding of the Challenge

Candidates nominated to participate in the BaseCamp Day are invited to present their solutions in face-to-face sessions with qualified experts.

The BaseCamp Day is intended to select the winners of the Challenge based on proof of concept and evaluation:

- business: confirmation of the need, solution-market fit ;
- technological: level of technological readiness, protection, and technical feasibility ;
- commercial: market potential, positioning, roadmap, financing.

A program of animations enriches this day of evaluation and mentoring.

Following the interviews of candidates, the jury of experts meets to deliberate and determine the winners of the competition.

Candidates will be informed of the result by e-mail or phone in June 2023.

The jury may determine the number of winning teams depending on the quality of the projects (maximum 3 winners). The deliberations are confidential. The jury is sovereign and is not required to give reasons for its decisions.

10. Nature and Prize money

The best solutions are rewarded with a cheque for CHF 10,000 in cash dedicated exclusively to the development or implementation of the solution.

In addition, CimArk and its partners offer support services to the winners who need help with the development, test, business model validation and/or commercialisation of the solution, up to a maximum value of CHF 15,000.-.

A communication campaign will be organised by CimArk and its partners to highlight the exemplary nature of the nominated solutions.

If a winning candidate/team wishes to create a start-up locally by joining an incubator, it can benefit from in-kind support and services from The Ark Foundation estimated at over CHF 100,000.

11. Commitment of candidates

All candidates for the S.M.A.R.T. Challenge undertake to:

1. Accept the Prize as awarded, whether it is in cash or the form of an advisory service, without the possibility of any exchange;
2. Not to use the Prize for any purpose other than the materialisation of the solution;
3. Provide all additional information requested by the Organiser;
4. Provide the information and elements necessary for the promotion of the solution in the communication campaign that will follow the call for solutions;
5. Take note of and accept without any reserve the present rules;
6. Renounce any appeal concerning the conditions of organisation of the competition, the results and the decisions of the juries;

7. Refrain from any claim or request for compensation in the event of modification, postponement or cancellation of the competition;
8. Hold the intellectual property rights to the proposed solution or be authorised by the co-sponsors to enter the competition;
9. Authorise in advance and free of charge, CimArk and the other partners to mention the project in their internal and external communication, to publish, reproduce and represent its name and photo, on any medium that could be used in the context of the competition and by the confidentiality of industrial and commercial property;
10. Be present at the different events organised by CimArk in connection with the Competition;
11. Keep the partners informed about the progress and possible commercialisation of the solution.

12. Terms and conditions

Participation in the competition is free of charge. All costs related to the application and participation in the events are to be borne by each candidate (e.g. costs of preparing the application, travel and accommodation). No refunds will be issued.

13. Rules amendment

CimArk reserves the right to cancel or modify the present rules due to circumstances or absolute necessity. In the event of a cancellation, no charge of any kind may be made against CimArk.

Any amendments to these rules may be made during the competition. They will be brought to the attention of the candidates using publication on the web page: <https://smartconfluence.ch/smartchallenge>.

14. Litigation

Any contestation of one or more points of the rules as well as any conflict that may arise in connection with the present competition will be subject to a decision without appeal made after deliberation by the Jury.



SMART • Challenge !

Ideate. Iterate. Experiment.

RÈGLEMENT DU CONCOURS D'INNOVATION 2023

Le présent règlement est considéré comme connu, compris et accepté sans réserve par le candidat à la suite de son inscription au S.M.A.R.T. Challenge.

Toutes modifications au présent règlement peuvent être apportées pendant le déroulement du concours. Elles seront portées à la connaissance des candidats par voie de publication sur la page web <https://smartconfluence.ch/smartchallenge>.

15. Objectif du Challenge

CimArk (ci-après « Organisateur ») et ses partenaires de l'écosystème S.M.A.R.T. Confluence organisent la septième édition du S.M.A.R.T. Challenge (anciennement Arkathon Program), premier concours international récompensant les innovateurs qui développent des solutions innovantes au profit de cinq domaines de pointe dans le secteur de la santé et du sport :



Ce concours, sous la forme d'un appel à solutions, a pour objectif de détecter des projets innovants et de soutenir les meilleurs d'entre eux grâce à une aide financière et un accompagnement adapté.

Pour chaque appel à solutions, une thématique et ses opportunités d'innovation sont définies par l'Organisateur et ses partenaires.

16. Déroulement du Challenge

Le S.M.A.R.T. Challenge est organisé **en trois temps** :

01

OPEN CALL

Les participants sont invités à candidater sur le site web www.smartconfluence.ch, via un formulaire de candidature et une vidéo de présentation de maximum 1 minute.

Un comité de sélection évalue les dossiers selon des critères de sélection et selon les capacités de déploiement de la solution sur le terrain.

Les candidats nominés sont invités à se présenter au BaseCamp Day en 2^e phase.

02

BASECAMP DAY

Les candidats dont les solutions ont été présélectionnées présentent leur projet à des experts du terrain (partenaires du Challenge) lors d'une journée d'évaluation et de mentorat.

A l'issue du BaseCamp Day, les experts se réunissent pour délibérer et statuer sur les lauréats du concours qui seront soutenus en 3^e phase dans le développement et la valorisation économique de leur solution.

03

EXPLORATION PROGRAM

Le candidat lauréat, l'Organisateur (CimArk) et les partenaires du Challenge portant un intérêt pour la solution lauréate déterminent le soutien et l'accompagnement nécessaire.

Les lauréats reçoivent un prix d'une valeur pouvant aller jusqu'à 25'000 CHF pour développer, tester, déployer et/ou valoriser la solution sur le marché selon le besoin.

17. Thématique 2023

Cette année, le S.M.A.R.T. Challenge a pour thème “**les activités Outdoor estivales en toute sécurité**”. Les solutions recherchées doivent permettre d’améliorer la prévention et la préparation en amont de la pratique et/ou accompagner la pratique d’activités Outdoor de montagne pour la rendre plus sûre.

Les équipes qui proposeront les solutions les plus créatives visant à réduire la fréquence et l’effet des accidents des pratiquants seront primées afin d’accélérer la réalisation et/ou la commercialisation de leur solution.

3 DÉFIS A RELEVER

01

JE SUIS INFORMÉ

Se lancer dans une activité Outdoor n’est pas sans risque. Les accidents qui surviennent sont rarement imputables à des lacunes techniques. Plus souvent, c’est le facteur humain qui est en cause.

Votre défi - Contribuez à améliorer la prévention des accidents en touchant et en informant les pratiquants de façon efficace et personnalisée.

Pistes d’idéation :

- Informer, prévenir et sensibiliser sur les spécificités de la pratique de manière ludique et adaptée à la cible (pratiquants de la région ou touristes étrangers, jeunes ou moins jeunes, amateurs ou pros, ...)
- Améliorer la connaissance des dangers, du milieu de la montagne, les bonnes pratiques et les bons comportements
- Optimiser les stratégies de communication

02

2. JE ME PRÉPARE

Quel que soit l’activité de plein air, il est recommandé de préparer soigneusement sa sortie afin d’éviter les mauvaises surprises.

Votre défi - Améliorer la préparation en amont des pratiquants d’activités Outdoor.

Pistes d’idéation :

- Préparation de la condition physique, aptitudes techniques et mentales
- Bonne évaluation du risque et de soi-même
- Bons comportements en cas d’accident
- Perfectionnement aux techniques de sauvetage et de sécurité

03

J'Y VAIS

Pour éviter que les sorties et événements sportifs ne tournent mal, l’accès à une information actualisée et un équipement adapté est primordial.

Votre défi - Faciliter la pratique d’activités Outdoor en toute autonomie et en toute sécurité.

Pistes d’idéation :

- Choix de l’itinéraire : reconnaissance de la topologie du terrain et de ses difficultés, accès à l’état des chemins et aux tronçons à risque avec suggestion d’itinéraires bis...
- Sécurité et soutien à la pratique pour la rendre plus sûre (équipement adapté aux dernières technologies, matériel innovant...)
- Favoriser l’accès aux infrastructures et conditions en montagne en temps réel (météo, neige...)
- Porter secours, notifier un accident (y.c. hors réseau)

L’objectif est de **générer/prototyper rapidement « sur le terrain » des solutions ou démarches innovantes** qui répondent aux problématiques concrètes exprimées par les acteurs actifs dans les milieux de la prévention des accidents, du sauvetage, de la médecine de montagne, de la sécurisation et de la pratique d’activités Outdoor.

18. Conditions d'éligibilité

18.1. Porteurs de solution

Le Challenge est ouvert à toute personne, équipe, start-up, entreprise, institut de recherche, association, groupe industriel - de Suisse ou de l'étranger - qui souhaite soumettre, challenger, développer, tester et valider une solution ou un concept innovant.

Les candidatures ne peuvent être admises que si le dossier de candidature est dûment rempli.

Les candidats sélectionnés à l'issue de l'open call (phase 1) s'engagent à être présents à Sion, en Suisse, lors du BaseCamp Day, ainsi qu'à participer à l'ensemble du programme afin de profiter pleinement du réseau et des prestations offertes dans le cadre du S.M.A.R.T. Challenge.

La participation au S.M.A.R.T. Challenge implique l'acceptation sans restriction du présent règlement.

18.2. Solutions recherchées

Pour être éligibles, les solutions/services/produits soumis aux Challenge doivent être applicables aux activités estivales de plein air (vélo/VTT/ebike, randonnée, trail/course à pied, alpinisme, via ferrata, etc.) et à la sécurisation de la pratique.

Les candidatures sont les bienvenues dans les domaines suivants (non exhaustif) :

- Plateformes et outils d'éducation, de gamification, d'accès à l'information...
- Équipements et dispositifs sportifs innovants,
- Matériaux innovants
- Solutions logicielles, dispositifs et technologies innovantes de sauvetage, de guidage, d'accès, d'énergie et d'alimentation...
- Services professionnels novateurs
- Stratégies de communication optimisées
- ...

19. Calendrier

- 28 février 2023 : Lancement officiel de l'appel à solutions
- 30 avril 2023 : Dernier délai pour la remise des candidatures
- 25 mai 2023 : Sélection des dossiers et désignation des nominés pour participer au BaseCamp Day
- 13 juin 2023 : BaseCamp Day - Journée d'évaluation et de mentorat
- Fin juin 2023 : Annonce des lauréats
- Dès septembre 2023 : Démarrage du programme d'exploration pour le développement du projet avec les partenaires du Challenge

20. Soumission des candidatures

Pour participer, le candidat doit remplir en français ou en anglais le formulaire de candidature disponible à l'adresse suivante : <https://smartconfluence.ch/smartchallenge>.

S.M.A.R.T. Challenge offre également la possibilité d'inclure une **vidéo d'une minute** pour appuyer sa candidature.

Elle prend la forme d'un "elevator pitch" dans le but de répondre aux éléments suivants :

- Problématique ou défi à relever
- Présentation hyper concise de la solution et du candidat/équipe
- Attentes vis-à-vis de l'appel à solutions

La date d'ouverture des candidatures est fixée au **28 février 2023 à 12 heures (midi)**, heure suisse et la date limite de dépôt des candidatures est fixée au **30 avril 2023 à 12 heures (minuit)**, heure suisse.

Le candidat s'engage à fournir tous les éléments nécessaires à l'analyse de son dossier, sous peine de voir sa candidature refusée.

Chaque dossier transmis fait l'objet d'un accusé de réception par l'Organisateur, adressé au candidat par courrier électronique.

Toute demande d'information ou question concernant le S.M.A.R.T. Challenge peut être envoyée par e-mail uniquement à contact@smartconfluence.ch.

21. Critères de sélection

Le comité de sélection évalue, note et sélectionne les dossiers sur la base des principaux critères d'évaluation suivants :

6. Pertinence de la solution et adéquation aux défis formulés
7. Caractère innovant ou créatif
8. Faisabilité technique et rapidité de mise en œuvre
9. Potentiel de dissémination et impact en matière de retombées sociétales, économiques et/ou environnementales
10. Adéquation avec l'accompagnement proposé, motivation du candidat à collaborer avec les partenaires du Challenge

22. Procédure de sélection des candidatures

L'Organisateur assure une première sélection des candidatures, sur la base des critères d'éligibilité et d'évaluation présentés ci-dessus.

Les candidatures présélectionnées font ensuite l'objet d'une analyse approfondie effectuée par le Comité chargé d'examiner et de noter les candidatures sur la base des critères d'évaluation et des capacités de déploiement de la solution sur le terrain.

Le Comité de sélection est constitué comme suit :

- La société CimArk S.A. (Organisateur du Challenge)
- Les partenaires, membres du jury, choisis au vu de leurs qualifications professionnelles ou de leur engagement en lien avec la thématique (liste des partenaires disponible à l'adresse suivante : <https://smartconfluence.ch/smartchallenge>)

Les candidats dont les solutions ont été sélectionnées sont personnellement informés par e-mail et conviés à présenter leur solution lors du BaseCamp Day devant un jury d'experts comprenant les partenaires du Challenge et un panel d'experts invités.

Les décisions prises par le Comité pour la phase de sélection des candidatures sont confidentielles et sans appel.

23. Attribution du Challenge

Les candidats nominés pour participer au BaseCamp Day sont invités à présenter leur solution lors de sessions en face à face avec des experts qualifiés.

Le BaseCamp Day doit permettre de sélectionner les lauréats du Challenge sur la base de la preuve de concept et d'une évaluation :

- métier : confirmation du besoin, adéquation solution-marché.
- technologique : niveau de préparation technologique, protection, faisabilité technique
- commerciale : potentiel de marché, positionnement, roadmap, financement

Un programme d'animations vient enrichir cette journée d'évaluation et de mentorat.

A la suite des auditions des candidats, le jury d'experts se réunit pour délibérer et statuer sur les lauréats du concours.

Les candidats sont informés du résultat par e-mail ou par téléphone durant le mois de juin 2023.

Le jury se réserve le droit de décider du nombre d'équipes gagnantes en fonction de la qualité des projets (au maximum 3 lauréats). Les délibérations sont confidentielles et le jury, souverain, n'a pas à motiver ses décisions.

24. Nature et montants des Prix

Les meilleures solutions sont récompensées par un chèque de 10'000 CHF en cash dédié exclusivement au développement ou à la réalisation de la solution.

De plus, CimArk et ses partenaires offrent des prestations d'accompagnement aux lauréats requérant une assistance en vue du développement, du test, de la validation du modèle d'affaires et/ou de la mise sur le marché de la solution, d'une valeur pouvant aller jusqu'à 15'000 CHF.

Une action de communication est mise en place par CimArk et ses partenaires dans l'objectif de mettre en avant l'exemplarité des solutions nominées.

Si un candidat/une équipe lauréate souhaite créer une startup localement en intégrant un incubateur, elle peut bénéficier d'un soutien en nature et de services de la Fondation The Ark estimés à plus de CHF 100 000.-.

25. Engagement des candidats

Tout candidat au S.M.A.R.T. Challenge s'engage à :

1. Accepter le Prix sous sa forme attribuée qu'il soit en numéraire ou en prestation d'accompagnement sans possibilité de faire l'objet d'aucun échange ;
2. Ne pas utiliser le Prix à d'autres fins que la matérialisation de la solution ;
3. Fournir toutes les informations complémentaires demandées par l'Organisateur ;
4. Fournir les informations et éléments nécessaires pour la valorisation de la solution dans le cadre de la campagne de communication qui suivra l'appel à solutions ;
5. Prendre connaissance et accepter sans réserve le présent règlement ;
6. Renoncer à tout recours concernant les conditions d'organisation du concours, les résultats et les décisions des jurys ;
7. S'interdire toute réclamation ou demande de dédommagement en cas de modification, report ou annulation du concours ;
8. Détenir les droits de propriété intellectuelle de la solution proposée ou être autorisé par les codétenteurs à candidater au concours ;
9. Autoriser par avance et à titre gracieux, CimArk et les différents partenaires à citer le projet dans leur communication interne et externe, à publier, reproduire et représenter son nom et sa photographie, sur tout support qui pourrait être utilisé dans le cadre du Concours et selon le respect du secret de la propriété industrielle et commerciale ;
10. Être présent aux différents événements organisés par CimArk en lien avec le Concours ;
11. Tenir les partenaires informés sur l'avancée et l'éventuelle commercialisation de la solution.

26. Modalités

La participation au concours est gratuite. Les frais afférents à la candidature et à la participation aux événements y relatif sont à la charge de chacun des candidats (ex. frais de constitution du dossier, de déplacement et d'hébergement). Aucun remboursement ne sera effectué.

27. Modification du règlement

CimArk se réserve tout droit pour annuler ou modifier le présent règlement dicté par les circonstances ou la force majeure. Dans le cas d'une annulation pure et simple, aucune charge de quelque nature que ce soit ne pourra être retenue contre CimArk.

Toutes modifications au présent règlement peuvent être apportées pendant le déroulement du concours. Elles seront portées à la connaissance des candidats par voie de publication sur la page web <https://smartconfluence.ch/smartchallenge>.

28. Litige

Toute contestation d'un ou plusieurs points du règlement ainsi que tout litige pouvant être issu du présent concours feront l'objet d'une décision sans appel rendue après délibération du Jury.